

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Praz-sur-Arly
COMMUNE

Numéro SIRET : 21740215500014
Poste comptable : TP SALLANCHES

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	51
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	57
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	59

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	61
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	62
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 316

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	4 832 058,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	3 894,86
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	4 429,12
3	Dépenses d'équipement brut / population	2 843,20
4	Encours de dette / population (2) (3)	4 673,82
5	DGF / population	210,49
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	25,77 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101,95 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	64,19 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	105,52 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	12,06 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	10 875 819,47	11 637 130,94	0,00	A1 761 311,47
Investissement	5 938 707,67	5 399 625,92	(3) 0,00	A2 -539 081,75
Fonctionnement	4 937 111,80	6 237 505,02	(4) 0,00	A3 1 300 393,22

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 2 462 534,09	III + IV 1 228 219,72	B1	-1 234 314,37
Investissement	I 2 462 534,09	III 1 228 219,72	B2	-1 234 314,37
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-473 002,90
Investissement	A2 + B2	-1 773 396,12
Fonctionnement	A3 + B3	1 300 393,22

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 462 534,09
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	1 210,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	37 077,91
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 424 246,18
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 228 219,72
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 228 219,72
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 163 648,12	3 760 412,06

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 462 534,09	1 228 219,72
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 362 449,57	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	4 988 631,78	4 988 631,78
--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 506 632,00	5 828 718,72

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 677 913,28

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	6 506 632,00	6 506 632,00
---	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)	11 495 263,78	11 495 263,78
---------------------	---------------	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	1 210,00	8 900,00	8 900,00	10 110,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	37 077,91	362 903,00	362 903,00	399 980,91
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	2 424 246,18	907 312,00	907 312,00	3 331 558,18
Total des dépenses d'équipement		0,00	2 462 534,09	1 279 115,00	1 279 115,00	3 741 649,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	816 747,87	816 747,87	816 747,87
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	816 747,87	816 747,87	816 747,87
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	2 462 534,09	2 095 862,87	2 095 862,87	4 558 396,96

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		67 785,25	67 785,25	67 785,25
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		67 785,25	67 785,25	67 785,25

TOTAL	0,00	2 462 534,09	2 163 648,12	2 163 648,12	4 626 182,21
--------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	362 449,57
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 988 631,78
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	1 228 219,72	84 862,87	84 862,87	1 313 082,59
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	1 228 219,72	84 862,87	84 862,87	1 313 082,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	615 000,00	615 000,00	615 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	1 596 763,94	1 596 763,94	1 596 763,94
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	2 226 763,94	2 226 763,94	2 226 763,94
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	1 228 219,72	2 311 626,81	2 311 626,81	3 539 846,53

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		1 121 000,00	1 121 000,00	1 121 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		67 785,25	67 785,25	67 785,25
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		1 448 785,25	1 448 785,25	1 448 785,25

TOTAL	0,00	1 228 219,72	3 760 412,06	3 760 412,06	4 988 631,78
--------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 988 631,78
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 381 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	1 462 500,00	1 462 500,00	1 462 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 321 000,00	1 321 000,00	1 321 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	1 539 632,00	1 539 632,00	1 539 632,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	4 683 132,00	4 683 132,00	4 683 132,00
66	Charges financières	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		241 000,00	241 000,00	241 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	5 125 632,00	5 125 632,00	5 125 632,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		1 121 000,00	1 121 000,00	1 121 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		1 381 000,00	1 381 000,00	1 381 000,00

TOTAL	0,00	0,00	6 506 632,00	6 506 632,00	6 506 632,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 506 632,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	250 840,00	250 840,00	250 840,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	88 300,00	88 300,00	88 300,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	4 544 000,00	4 544 000,00	4 544 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	576 655,00	576 655,00	576 655,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	358 023,72	358 023,72	358 023,72
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	5 828 318,72	5 828 318,72	5 828 318,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	5 828 718,72	5 828 718,72	5 828 718,72

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	5 828 718,72	5 828 718,72	5 828 718,72
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	677 913,28
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 506 632,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 381 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	816 747,87	0,00	816 747,87
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 110,00	0,00	10 110,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	399 980,91	0,00	399 980,91
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 331 558,18	67 785,25	3 399 343,43
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	4 558 396,96	67 785,25	4 626 182,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	362 449,57
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 988 631,78
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 462 500,00		1 462 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 321 000,00		1 321 000,00
014 Atténuations de produits	360 000,00		360 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 539 632,00	0,00	1 539 632,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	200 000,00	0,00	200 000,00
67 Charges spécifiques (9)	1 500,00	0,00	1 500,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	241 000,00	260 000,00	501 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 121 000,00	1 121 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	5 125 632,00	1 381 000,00	6 506 632,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 506 632,00
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	615 000,00	0,00	615 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 313 082,59	67 785,25	1 380 867,84
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		260 000,00	260 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 121 000,00	1 121 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00		15 000,00
Recettes d'investissement – Total	1 943 082,59	1 448 785,25	3 391 867,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 596 763,94
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 988 631,78
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	10 500,00		10 500,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	250 840,00		250 840,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	88 300,00		88 300,00
731 Fiscalité locale	4 544 000,00		4 544 000,00
74 Dotations et participations (8)	576 655,00		576 655,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	358 023,72	0,00	358 023,72
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	400,00	0,00	400,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	5 828 718,72	0,00	5 828 718,72

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			677 913,28
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			6 506 632,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	2 462 534,09	0,00	2 163 648,12	2 163 648,12	0,00	2 163 648,12	4 626 182,21
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 210,00	0,00	8 900,00	8 900,00	0,00	8 900,00	10 110,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	37 077,91	0,00	362 903,00	362 903,00	0,00	362 903,00	399 980,91
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	2 424 246,18	0,00	907 312,00	907 312,00	0,00	907 312,00	3 331 558,18
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	2 462 534,09	0,00	1 279 115,00	1 279 115,00	0,00	1 279 115,00	3 741 649,09
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		816 747,87	816 747,87		816 747,87	816 747,87
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	816 747,87	816 747,87	0,00	816 747,87	816 747,87
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	2 462 534,09	0,00	2 095 862,87	2 095 862,87	0,00	2 095 862,87	4 558 396,96
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			67 785,25	67 785,25		67 785,25	67 785,25
Total des dépenses d'ordre	0,00			67 785,25	67 785,25		67 785,25	67 785,25

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	362 449,57
--	------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 988 631,78
--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	1 228 219,72	2 163 648,12	2 163 648,12	3 391 867,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	1 228 219,72	84 862,87	84 862,87	1 313 082,59
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	1 228 219,72	84 862,87	84 862,87	1 313 082,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	615 000,00	615 000,00	615 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	630 000,00	630 000,00	630 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	1 228 219,72	714 862,87	714 862,87	1 943 082,59
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		1 121 000,00	1 121 000,00	1 121 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		67 785,25	67 785,25	67 785,25
Total des recettes d'ordre		0,00		1 448 785,25	1 448 785,25	1 448 785,25

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	1 596 763,94
--------------------------------	--------------

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					4 988 631,78

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	2 462 534,09	0,00	2 163 648,12	2 163 648,12	0,00	2 163 648,12	4 626 182,21
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 210,00	0,00	8 900,00	8 900,00	0,00	8 900,00	10 110,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	1 210,00		8 900,00	8 900,00	0,00	8 900,00	10 110,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	37 077,91	0,00	362 903,00	362 903,00	0,00	362 903,00	399 980,91
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	3 916,00		2 196,00	2 196,00	0,00	2 196,00	6 112,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		24 964,00	24 964,00	0,00	24 964,00	24 964,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		38 827,00	38 827,00	0,00	38 827,00	38 827,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	0,00		20 742,00	20 742,00	0,00	20 742,00	20 742,00
2138	Autres constructions	0,00	10 203,84		0,00	0,00	0,00	0,00	10 203,84
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		154 106,00	154 106,00	0,00	154 106,00	154 106,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	1 291,03		0,00	0,00	0,00	0,00	1 291,03
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	14 676,74		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	26 176,74
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 990,30		9 568,00	9 568,00	0,00	9 568,00	16 558,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	2 424 246,18	0,00	907 312,00	907 312,00	0,00	907 312,00	3 331 558,18
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	133 022,98		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	138 022,98
2313	Constructions	0,00	33 588,79		162 000,00	162 000,00	0,00	162 000,00	195 588,79
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	2 257 634,41		740 312,00	740 312,00	0,00	740 312,00	2 997 946,41
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	2 462 534,09	0,00	1 279 115,00	1 279 115,00	0,00	1 279 115,00	3 741 649,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		816 747,87	816 747,87		816 747,87	816 747,87
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		788 017,60	788 017,60		788 017,60	788 017,60
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	0,00		27 230,27	27 230,27		27 230,27	27 230,27
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	816 747,87	816 747,87	0,00	816 747,87	816 747,87
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	2 462 534,09	0,00	2 095 862,87	2 095 862,87	0,00	2 095 862,87	4 558 396,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			67 785,25	67 785,25		67 785,25	67 785,25
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00			67 785,25	67 785,25		67 785,25	67 785,25
Total des dépenses d'ordre		0,00			67 785,25	67 785,25		67 785,25	67 785,25

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	1 228 219,72	2 163 648,12	2 163 648,12	3 391 867,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	1 228 219,72	84 862,87	84 862,87	1 313 082,59
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	93 974,00	0,00	0,00	93 974,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	125 646,43	0,00	0,00	125 646,43
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	798 798,87	74 862,87	74 862,87	873 661,74
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	193 935,42	0,00	0,00	193 935,42
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	1 068,00	0,00	0,00	1 068,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	14 797,00	0,00	0,00	14 797,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	1 228 219,72	84 862,87	84 862,87	1 313 082,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	615 000,00	615 000,00	615 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	465 000,00	465 000,00	465 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	630 000,00	630 000,00	630 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	1 228 219,72	714 862,87	714 862,87	1 943 082,59

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		1 121 000,00	1 121 000,00	1 121 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		9 005,27	9 005,27	9 005,27
28031	Frais d'études	0,00		15 670,20	15 670,20	15 670,20
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		304,53	304,53	304,53
281828	Autres matériels de transport	0,00		120 100,00	120 100,00	120 100,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		770,00	770,00	770,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		10 050,00	10 050,00	10 050,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		64 100,00	64 100,00	64 100,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		67 785,25	67 785,25	67 785,25
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00		67 785,25	67 785,25	67 785,25
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		1 448 785,25	1 448 785,25	1 448 785,25

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	6 506 632,00	6 506 632,00	0,00	6 506 632,00	6 506 632,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	1 462 500,00	1 462 500,00	0,00	1 462 500,00	1 462 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		1 321 000,00	1 321 000,00		1 321 000,00	1 321 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	1 539 632,00	1 539 632,00	0,00	1 539 632,00	1 539 632,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	4 683 132,00	4 683 132,00	0,00	4 683 132,00	4 683 132,00
66	Charges financières	0,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			241 000,00	241 000,00		241 000,00	241 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	442 500,00	442 500,00		442 500,00	442 500,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	5 125 632,00	5 125 632,00	0,00	5 125 632,00	5 125 632,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 121 000,00	1 121 000,00		1 121 000,00	1 121 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			260 000,00	260 000,00		260 000,00	260 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			1 381 000,00	1 381 000,00		1 381 000,00	1 381 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								6 506 632,00
---	--	--	--	--	--	--	--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	5 828 718,72	5 828 718,72	5 828 718,72
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	250 840,00	250 840,00	250 840,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	88 300,00	88 300,00	88 300,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	4 544 000,00	4 544 000,00	4 544 000,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	576 655,00	576 655,00	576 655,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	358 023,72	358 023,72	358 023,72
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	5 828 318,72	5 828 318,72	5 828 318,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	5 828 718,72	5 828 718,72	5 828 718,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	677 913,28
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 506 632,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	6 506 632,00	6 506 632,00	0,00	6 506 632,00	6 506 632,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	1 462 500,00	1 462 500,00	0,00	1 462 500,00	1 462 500,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60661	Médicaments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61358	Autres	0,00	0,00		21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00		4 700,00	4 700,00	0,00	4 700,00	4 700,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		8 900,00	8 900,00	0,00	8 900,00	8 900,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		37 300,00	37 300,00	0,00	37 300,00	37 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		253 000,00	253 000,00	0,00	253 000,00	253 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		49 000,00	49 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		1 321 000,00	1 321 000,00		1 321 000,00	1 321 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		44 000,00	44 000,00		44 000,00	44 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		18 500,00	18 500,00		18 500,00	18 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		502 000,00	502 000,00		502 000,00	502 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		186 000,00	186 000,00		186 000,00	186 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		147 000,00	147 000,00		147 000,00	147 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		165 000,00	165 000,00		165 000,00	165 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		16 500,00	16 500,00		16 500,00	16 500,00
6488	Autres	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
739221	FNGIR	0,00	0,00		176 000,00	176 000,00		176 000,00	176 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		166 000,00	166 000,00		166 000,00	166 000,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	1 539 632,00	1 539 632,00	0,00	1 539 632,00	1 539 632,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65211	Frais de scolarité	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65212	Frais périscolaires	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		98 000,00	98 000,00	0,00	98 000,00	98 000,00

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
653188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65335	Frais de formation	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00		111 432,00	111 432,00	0,00	111 432,00	111 432,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		131 000,00	131 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6568	Autres participations	0,00	0,00		8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00		212 000,00	212 000,00	0,00	212 000,00	212 000,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		814 000,00	814 000,00	0,00	814 000,00	814 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65818	Autres	0,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
65888	Autres	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	4 683 132,00	4 683 132,00	0,00	4 683 132,00	4 683 132,00
66	Charges financières	0,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		199 703,51	199 703,51		199 703,51	199 703,51
6688	Autres	0,00	0,00		296,49	296,49		296,49	296,49
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			241 000,00	241 000,00		241 000,00	241 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			238 000,00	238 000,00		238 000,00	238 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	442 500,00	442 500,00		442 500,00	442 500,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	5 125 632,00	5 125 632,00	0,00	5 125 632,00	5 125 632,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 121 000,00	1 121 000,00		1 121 000,00	1 121 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			260 000,00	260 000,00		260 000,00	260 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			260 000,00	260 000,00		260 000,00	260 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			1 381 000,00	1 381 000,00		1 381 000,00	1 381 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	5 828 718,72	5 828 718,72	5 828 718,72
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	250 840,00	250 840,00	250 840,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	9 400,00	9 400,00	9 400,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	240,00	240,00	240,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
706888	Autres	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	88 300,00	88 300,00	88 300,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00	88 000,00
7358	Autres	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	4 544 000,00	4 544 000,00	4 544 000,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	3 952 000,00	3 952 000,00	3 952 000,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
73128	Autres droits d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
731721	Taxe de séjour	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
73175	Taxe sur les remontées mécaniques	0,00	0,00	61 000,00	61 000,00	61 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	576 655,00	576 655,00	576 655,00

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	255,00	255,00	255,00
744	FCTVA	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
748373	Dot. de soutien à l'invest. local (DSIL)	0,00	0,00	12 900,00	12 900,00	12 900,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748383	Revers. part CPS communes	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	358 023,72	358 023,72	358 023,72
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	210 023,72	210 023,72	210 023,72
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	5 828 318,72	5 828 318,72	5 828 318,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	5 828 718,72	5 828 718,72	5 828 718,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre *(RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043)*.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					16 385 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					16 385 000,00									
00000238172	CREDIT AGRICOLE PAR T.G.				815 000,00	F		4,000	4,000		A	C	O	A-1
00000363736	CREDIT AGRICOLE PAR T.G.				2 000 000,00	F		3,320	3,320		A	C	O	A-1
00000363781	CREDIT AGRICOLE PAR T.G.				600 000,00	F		3,150	3,150		A	C	O	A-1
00020162703	CREDIT MUTUEL SAVOIE - MT BLANC	01/06/2022	01/06/2022	01/01/2023	2 000 000,00	F		3,650	3,650		T	C	O	A-1
1226331	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS				500 000,00	F		4,874	0,000		A	P	O	A-1
1987125	CREDIT AGRICOLE PAR T.G.	07/10/2020	07/10/2020	07/01/2021	910 000,00	F		0,590	0,590		T	C	O	A-1
241720162700202	CREDIT MUTUEL SAVOIE - MT BLANC				500 000,00	F		4,750	0,000		T	C	O	A-1
5020550-041609G	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	17/12/2020	17/12/2020	17/12/2020	1 000 000,00	F		0,640	0,640		T	C	O	A-1
5406617/480869G	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	01/06/2020	01/01/2020	01/06/2020	1 900 000,00	V		3,390	3,390		T	C	O	A-1
9029878/3701785	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES				500 000,00	F		4,620	4,620		T	C	O	A-1
A0108548000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES				1 660 000,00	F		4,740	4,190		A	C	O	A-1
MON509541EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	01/01/2016	01/01/2016	01/01/2017	1 100 000,00	F		1,960	1,960		T	C	O	A-1
MON519982EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	11/12/2017	12/12/2017	01/05/2018	700 000,00	F		1,470	1,470		T	C	O	A-1
MON528873EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	22/05/2019	21/06/2019	01/10/2019	2 200 000,00	F		1,190	1,190		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					502 206,28									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					502 206,28									
0215200301	SYANE				150 273,27	F		4,740	4,740		A	C	O	A-1
0215200400	SYANE				66 019,54	F		4,030	4,030		A	C	O	A-1
0215200500	SYANE				33 534,88	F		3,640	3,640		A	C	O	A-1
0215200502	SYANE				53 628,22	F		3,640	3,640		A	C	O	A-1

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
0215200503	SYANE				1 255,49	F		3,640	3,640		A	C	O	A-1
0215200901	SYANE	01/01/2013	01/01/2014	01/01/2014	75 592,54	F		3,610	3,610		A	C	O	A-1
0215201200	SYANE	01/01/2016	01/01/2016	01/01/2016	121 902,34	F		4,950	4,950		A	C	O	A-1
Total général					16 887 206,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 254 334,18					788 017,60	195 383,57	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 254 334,18					788 017,60	195 383,57	0,00	0,00
00000238172		0,00	A-1	163 000,00	3,00	F		4,000	40 750,00	6 520,00	0,00	0,00
00000363736		0,00	A-1	828 333,38	9,00	F		3,320	82 833,33	27 500,67	0,00	0,00
00000363781		0,00	A-1	100 000,05	2,00	F		3,150	33 333,33	3 150,00	0,00	0,00
00020162703		0,00	A-1	2 000 000,00	22,00	F		3,650	80 000,00	59 255,00	0,00	0,00
1226331		0,00	A-1	88 948,48	1,00	F		0,000	43 416,99	4 331,79	0,00	0,00
1987125		0,00	A-1	682 500,00	15,00	F		0,590	45 500,00	3 926,08	0,00	0,00
241720162700202		0,00	A-1	50 000,18	1,00	F		0,000	33 333,32	1 781,26	0,00	0,00
5020550-041609G		0,00	A-1	800 000,00	19,00	F		0,640	40 000,00	5 024,00	0,00	0,00
5406617/480869G		0,00	A-1	1 748 000,00	19,00	V		3,390	76 000,00	36 435,03	0,00	0,00
9029878/3701785		0,00	A-1	50 000,18	1,00	F		4,620	33 333,32	1 732,50	0,00	0,00
A0108548000		0,00	A-1	238 551,91	2,00	F		4,190	79 517,31	11 464,41	0,00	0,00
MON509541EUR		0,00	A-1	563 750,00	11,00	F		1,960	55 000,00	10 645,26	0,00	0,00
MON519982EUR		0,00	A-1	428 750,00	12,00	F		1,470	35 000,00	6 109,69	0,00	0,00
MON528873EUR		0,00	A-1	1 512 500,00	13,00	F		1,190	110 000,00	17 507,88	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		101 681,01					27 230,27	4 319,94	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		101 681,01					27 230,27	4 319,94	0,00	0,00
0215200301		0,00	A-1	7 513,73	0,00	F		4,740	7 513,73	356,15	0,00	0,00
0215200400		0,00	A-1	3 300,92	0,00	F		4,030	3 300,92	133,03	0,00	0,00
0215200500		0,00	A-1	3 530,05	1,00	F		3,640	1 764,99	128,49	0,00	0,00
0215200502		0,00	A-1	16 088,48	4,00	F		3,640	2 681,41	585,62	0,00	0,00
0215200503		0,00	A-1	376,71	4,00	F		3,640	62,77	13,71	0,00	0,00
0215200901		0,00	A-1	30 236,98	8,00	F		3,610	3 779,63	1 091,55	0,00	0,00
0215201200		0,00	A-1	40 634,14	5,00	F		4,950	8 126,82	2 011,39	0,00	0,00
Total général		0,00		9 356 015,19					815 247,87	199 703,51	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	21	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 356 015,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		27-03-2025
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2181	5	27/03/2025
L	21828 Camions-Véh. Industriels	8	27/03/2025
L	21828 Véhicules légers	5	27/03/2025
L	2183x	3	27/03/2025
L	2184x	10	27/03/2025
L	2185	3	27/03/2025
L	2188	5	27/03/2025
L	2031	3	27/03/2025
L	2042x	15	27/03/2025
L	205x	3	27/03/2027

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					1 046 215,00
657348			MEGEVE (Service Enfance)	Commune	212 000,00
657363			Budget CCAS Praz-sur-Arly	Commune	15 500,00
65741			Partenariat Sportif	Autre personne de droit public	5 500,00
65748			Amicale des Sapeurs-Pompiers	Association	3 500,00
65748			Amicale du Personnel Communal de Praz	Association	3 500,00
65748			Amicale La Truite Praline	Association	600,00
65748			Anciens Combattants de Praz	Association	600,00
65748			Bibliothèque Praline	Association	5 000,00
65748			Comité de jumelage Praz sur Arly/Roscoff	Association	2 500,00
65748			La Guilde du Dragon de Tirecorde	Association	700,00
65748			Les Jardins de Pratz	Association	1 000,00
65748			Les Mal-Barrés	Association	1 000,00
65748			Praz les Arts	Association	4 000,00
65748			Syndicat Agricole de Praz	Association	15 000,00
65748			Praz Cyclisme : section loisir, VTT	Association	20 000,00
65748			Praz Cyclisme : section équipe féminine	Association	23 000,00
65748			Praz Montagne FFRP	Association	1 500,00
65748			Ski Club de Praz-sur-Arly	Association	42 000,00
65748			Addiction Alcool Vie Libre Megève Vallée de l'Arve	Association	500,00
65748			ADMR Le Crêt du Midi - Aide à domicile	Autre personne de droit public	14 000,00
65748			Chambre des Métiers et de l'Artisanat AURA	Autre personne de droit public	250,00
65748			Collège public Émile Allais de Megève	Autre personne de droit public	1 980,00
65748			Collège public Émile Allais de Megève (foyer)	Autre personne de droit public	360,00
65748			Collège privé Saint-Jean-Baptiste de Megève	Autre personne de droit public	780,00
65748			Ensemble scolaire Assomption Mont-Blanc	Autre personne de droit public	195,00
65748			Jeunes Sapeurs-Pompiers de Megève	Association	3 000,00
65748			Learn'In Nature	Association	800,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748			Le Tétras Libre - Centre de Sauvegarde 73/74	Association	150,00
65748			M'Gève Miaou	Association	1 000,00
65748			Syndicat Hippique et Mulassier du Haut-Faucigny	Autre personne de droit public	300,00
65748			Vivre en Val d'Arly (VVA)	Association	12 000,00
65748			OFFICE DU TOURISME	Association	650 000,00
65748			OFFICE DU TOURISME - Concours Maisons Fleuries	Autre personne de droit public	4 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ass. de gestion administrative	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	1,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	1,00	1,00	2,00
ATSEM Ecole privée	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice Cl .Normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice Cl .Supérieure	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	2,00	4,00	4,00	2,00	6,00
Adjoint d'animation	C	2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent d'animation périscolaire	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistante éducative Micro Crèche	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	2,00
ASVP Police Municipale	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargée de mission foncier immo	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Dir. gén. adj. serv. 10-20000 h	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		16,00	5,00	21,00	19,00	5,00	24,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM Ecole privée	C	S	376	0,00	A 332-8-2°	CDD CDD
Agent d'animation périscolaire	C	ANIM	367	0,00	A 332-8-5°	CDD CDD
Ass. de gestion administrative	C	ADM	387	0,00	A 332-8-2°	CDD CDD
Assistante éducative Micro Crèche	C	ANIM	377	0,00	A 332-8-1°	CDD CDD
Chargée de mission foncier immo	A	URB	610	0,00	A 332-8-2°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				65 412,98		
ASVP Saison été	C	TECH	377	17 000,00	A 332-23-2°	CDD CDD
Adjoint d'animation Micro Crèche	C	ANIM		0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Adjoint technique STM Saison hiver	C	TECH		20 412,98	A 332-23-2°	CDD CDD
Adjoint technique STM Saison été	C	TECH		28 000,00	A 332-23-2°	CDD CDD
TOTAL GENERAL				65 412,98		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

Commune de Praz-sur-Arly - Budget Principal - BP - 2026

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-362 449,57	-362 449,57
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 234 314,37	-1 234 314,37
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 596 763,94	-1 596 763,94

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 596 763,94	1 596 763,94
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 596 763,94	-1 596 763,94
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	815 247,87	815 247,87
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 011 000,00	2 011 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 195 752,13	1 195 752,13

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		815 247,87	I 815 247,87
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		815 247,87	815 247,87
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	788 017,60	788 017,60
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	27 230,27	27 230,27
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 011 000,00	III 2 011 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		615 000,00	615 000,00
10222	FCTVA	465 000,00	465 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	150 000,00	150 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 396 000,00	1 396 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	9 005,27	9 005,27
28031	Frais d'études	15 670,20	15 670,20
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	304,53	304,53
281828	Autres matériels de transport	120 100,00	120 100,00
281831	Matériel informatique scolaire	770,00	770,00
281838	Autre matériel informatique	10 050,00	10 050,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	6 000,00	6 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 000,00	30 000,00
28185	Matériel de téléphonie	4 000,00	4 000,00
28188	Autres immo. corporelles	64 100,00	64 100,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	15 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 121 000,00	1 121 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires

afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	6 470 000,00	0,00	30,49	0,00	1 972 703,00	0,00
TFPNB	29 475,00	0,00	136,81	0,00	40 324,75	0,00
CFE	1 180 000,00	0,00	29,60	0,00	349 280,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 166 667,00	0,00	30,00	0,00	350 000,10	0,00
TOTAL	8 846 142,00	0,00			2 712 307,85	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/01/2026

Présenté par Le Maire, Yann Jaccaz (1),

A Praz-sur-Arly, le 05/02/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire

A Praz-sur-Arly, le 05/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BESSY PIERRE	
COOKE SOLANGE	
CSIBI-FRANZOSINI CATHERINE	
DUNAND CARINE	
ELIE NICOLAS	
GACHET-PONNAZ GHISLAINE	
GRAFF STEPHANE	
JACCAZ JEAN-PAUL	
JACCAZ YANN	
JOND CLAUDE	
JUELLE SOPHIE	
PERNOD STEPHANIE	
PRADEL FRANCK	
QUINET ALAIN	

Certifié exécutoire par Le Maire, Yann Jaccaz (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/02/2026, et de la publication le 10/02/2026

A Praz-sur-Arly, le 10/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.